

De 1840 à 1857	Le maire qui doit être riche pour « inspirer respect » est nommé par le préfet, mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans , par les hommes de plus de 21 ans et ceux qui ont le plus de revenus.	<u>Mr Bouquaire François, Grégoire,</u> 5 mandats	En 1840 : les conseillers sont : Thibault Pierre (1^{er} adjoint), Maurice François, Robin Léger, Jacquelin Pierre, Delalu François, Boiry Martin, Deforge Grégoire, Savatier Charles, Plisson Pierre, Gerrand Pierre, Demorant Théophile
	Les maires sont élus par le conseil municipal par suffrage universel (3 ans de résidence sur le canton) est proclamé, pour les hommes âgés de plus de 21 ans uniquement, sans condition de ressource ; les conseillers qui doivent avoir plus de 25 ans élisent leur maire et leur adjoint.		En 1846: les conseillers qui changent sont : De Fadate de Saint Georges, Gilbert Devautibault (remplace Robin Léger) Coupeau Pierre (1^{er} adjoint) , De Vautibault Gaston, Nerbonneau Édouard, Jacquelin Grégoire, Gerrand Jean, Jacquelin
De 1857 à 1859	Les maires sont nommés par le préfet pour 5 ans . Le Second Empire accepte que tous les citoyens votent, mais il ne tolère pas les opposants, et, la veille du scrutin, le garde champêtre porte à chaque électeur le bulletin officiel. Le candidat de l'opposition distribue lui-même ses bulletins avec grandes difficultés.	<u>Mr Pesseret Jacques</u> 2 ans	
De 1859 à 1881		<u>Mr Thibault Pierre</u> 5 mandats	En 1872 : les conseillers sont : Coupeau Pierre (1^{er} adjoint) , De Vautibault Gaston, Nerbonneau Édouard, Jacquelin Grégoire, Gerrand Jean, Jacquelin Vincent, Bodin Vincent, Marnay François, Bouquaire Louis, Meunier Lucien, De Fadate de saint Georges Edmond.

De 1881 à 1900	Les maires sont élus par le <u>conseil municipal</u> . C'est donc le système actuel qui est mis en place. Le maire est élu pour 4 ans	<u>Mr Meunier Lucien</u> 5 mandats	En 1892 : les conseillers sont Mr Angelliaume Pierre (1^{er} adjoint) , Jacquelin Grégoire, Bouquaire Louis , De Fadate de Saint Georges Edmond , Coupeau Pierre, Dien Louis, Gouron Louis, Girault Louis, Bertrand Louis, Parat Alexandre, Bouchet Henri.
			En 1896 : changement de premier adjoint Bertrand Louis(1^{er} adjoint)
De 1900 à 1912	Les maires sont élus par le <u>conseil municipal</u> . C'est donc le système actuel qui est mis en place. Le maire est élu pour 4 ans	<u>Mr Angelliaume Pierre</u> 3 mandats	En 1900 : les conseillers sont Gouron Louis(1^{er} adjoint) Parat Alexandre, Girault Louis, Bouchet Henri ,De Fadate de Saint Georges Edmond ,Coupeau Pierre ,Jacquelin Grégoire, Charbonnier Victor ,Dien Jérémie, Beausset Léonard
			En 1908 : les conseillers qui remplacent Parat Alexandre, Coupeau Pierre, Jaquelin Grégoire et Beausset Léonard sont Berton Barthelemy, Thibault Auguste, Beausse François, Robert Charles, David Pierre.